

première ligne

RÉDUIRE LES RISQUES LIÉS AUX CONSOMMATIONS DE DROGUES

Édito

Anne François

MÉDECIN ET MEMBRE DU COMITÉ PREMIÈRE LIGNE

Drôle de période ; on l'a dit, lu, écrit, jusqu'à la nausée. Malgré tout, en m'installant pour écrire cet éditorial, je ne vois pas bien comment éviter le sujet. L'épidémie a occupé tous ces derniers mois, pour le pire et le meilleur.

Il faut dire qu'on attendait un pire plus pire que ça chez les usagers de drogues : leur état immunitaire pas toujours au max, l'impossibilité de maintenir des distances de 2 mètres pour le petit commerce qui fait leur quotidien, à moins d'avoir des bras télécopiques et des écouteurs pour les négociations. Malgré tout, peu d'infections, aucun, pour autant qu'on sache, aux soins intensifs, pas de morts COVID. Finalement ils savent, eux, bien plus que nous, vivre dans l'incertitude et dans la gestion du risque ; c'est leur expérience au quotidien.

Les agents de police, eux, n'ont pas profité de la crise sanitaire pour tenter l'empathie ; amendes répétées pour non-respect du confinement, « envoyée chez toi » même quand l'usager en question est connu pour être sans domicile ; et aussi pour non-respect de la distanciation même si l'illégalité du marché rend obligatoire les chuchotements et les tractations. Et les dépôts de plainte contre notre directeur, pour entrave à leur activité ; un homme seul, par ses mots seuls, aurait « entravé » l'amende mise à un usager de drogues par trois hommes ; il est puissant Serge. Le harcèlement continue régulièrement, malgré les réunions rapides et satisfaisantes avec la hiérarchie de la police et la bonne nouvelle : la situation a boosté la reprise de contacts rapprochés (ah non, ça ne se dit plus...) du réseau au sein du comité de pilotage. Cela nous réjouit vraiment ; pas de bon travail sans équipe, pas d'avancées sans tension.

Au milieu de tout cela, le courage d'une équipe, au travail tous les jours, malgré la pénurie de masques (merci aux partages de ceux qui en avaient moins besoin) et la peur, s'adaptant au quotidien pour maintenir des prestations essentielles à la réduction des risques. Ils n'ont rien lâché. Merci, vraiment.

Éditeur responsable Serge Longère
Maquette Alexandre Bergerioux
Coordinatrice Garance Zarn
Disponible également sur
notre site internet

www.premiereligne.ch

Une crise sans précédent

COVID-19 Gestion du quotidien et aperçu non-exhaustif d'initiatives ayant vu le jour ce printemps

Garance Zarn

GARANCE ZARN, DIRECTRICE ADJOINTE DE
PREMIÈRE LIGNE

Mi-mars 2020, les écoles de Suisse fermaient leurs portes, tout comme les restaurants, les bars, les clubs, une grande partie des magasins, et une partie des lieux d'accueil et des associations. Les rues se vidaient de leurs âmes et la population entamait alors une expérience inédite, jamais vécue auparavant.

Ici, à Première ligne, attentifs aux nouvelles émanant du Conseil Fédéral, de l'OFSP et du Canton de Genève, nous avons très vite pris le parti, en équipe, de ne pas céder à la peur, de poursuivre les missions de santé publique qui sont les nôtres, et surtout de rester auprès des usager.e.s, pour la plupart en situation de précarité. Nous avons décidé de maintenir l'accès à la salle de consommation tout en adaptant les conditions et capacités d'accueil (diminution des places en salle de consommation, création de deux places « fume » dans la cour à l'instar de certains lieux en Suisse allemande, suppression temporaire des prestations secondaires comme les douches, la mise à disposition de café et thé, et la possibilité de laver son linge) afin de protéger au maximum la santé des usager.e.s, mais aussi celle des collaborateurs. En lien avec le Service du Médecin Cantonal, nous avons régulièrement adapté les protocoles en fonction de l'évolution de la pandémie et des mesures annoncées.

Dès le début du confinement, nous avons tenu à ce que l'ensemble des

collaborateurs de Première ligne puissent disposer de masques, à la fois pour protéger les usager.e.s mais aussi pour se protéger eux-mêmes, et ce malgré la difficulté pour les obtenir. Nous avons eu la chance de pouvoir compter sur des dons ponctuels de partenaires, mais aussi bénéficier de visières de protection offertes par une entreprise locale.

Dans ce contexte de crise sanitaire et sociale inédite, nous avons au fil du temps fait des constats, attristants ou amers pour certains, comme l'importante difficulté à collaborer sereinement avec la police, engendrant pour les usagers et l'équipe des sensations d'abus de pouvoir, mais aussi des constats réjouissants qu'il nous tient à cœur de signaler.

Nous nous sommes faits passablement de souci pour les usager.e.s fréquentant le Quai 9 et avons craint de nombreuses contaminations, étant donné la grande précarité dans laquelle ils vivent, et pour certains du fait de leurs pathologies associées. Aux messages de réduction des risques liés aux drogues, se sont ajoutés des messages de réduction des risques COVID-19, inlassablement répétés, les encourageant à mettre un masque, à se laver et se désinfecter les mains le plus souvent possible, à éviter les contacts rapprochés, à garder une distance physique suffisante, à connaître et identifier d'éventuels symptômes, et enfin, pour celles et ceux disposant d'un logement, à rester au maximum chez eux. En conséquence, nous avons exceptionnellement récolté les coordonnées de certain-e-s d'entre eux et mis en

place une « hotline » téléphonique, pour garder le lien, et apporter du soutien à distance en cas de besoin.

Une association de réduction des risques par poste (RDRPP) travaillant en complémentarité des offres déjà existantes a vu le jour au mois d'avril, grâce à l'initiative du GREA et au soutien de plusieurs institutions romandes. L'objectif : permettre, à l'échelle des cantons romands, un service fonctionnel de remise de matériel stérile à distance pour les patient.e.s ou usager.e.s ne souhaitant ou n'étant pas en mesure de sortir de chez eux.

Avec la fermeture des frontières, nous avons craint - un peu à tort finalement selon les retours des usager.e.s - une raréfaction et une baisse qualitative des drogues présentes sur le marché. La collaboration avec le Service d'Addictologie des HUG s'est ainsi encore intensifiée. Un programme bas seuil d'accès au traitement (méthadone ou héroïne), avec accueil universel a vu le jour au CAAP Arve. Il a permis d'accueillir plusieurs personnes fréquentant le Quai 9, qui en temps normal, auraient vraisemblablement eu des difficultés à intégrer une cure, en raison d'horaires restreints, d'une obligation de suivi médical/psychiatrique, et/ou de démarches administratives contraignantes.

Du côté de Nuit blanche ?, action de réduction des risques liés aux drogues consommées de manière récréative et en milieu festif, l'équipe a dû se réinventer en raison de la fermeture des clubs. L'équipe a accentué sa pré-

sence en ligne avec des consultations, permanences (#laperm) et stands virtuels donnant aux internautes la possibilité de discuter en direct, de poser des questions sur des produits et pratiques de consommation ; l'équipe a également organisé des maraudes en ville de Genève et mis à disposition des « box » de matériel de réduction des risques. Le Drug Checking, après une courte période de fermeture, a rapidement repris du service, avec prises de rendez-vous en amont.

Enfin, nous avons noté une importante solidarité et des collaborations intensifiées entre les acteurs du domaine de la santé et de la sphère sociale plus large. Certains lieux d'accueil associatifs ayant momentanément fermé leurs portes, leurs collaborateurs ont arpenté les rues avec des repas ou des en-cas, et surtout proposé une présence réconfortante.

Cette première vague de COVID-19 aura clairement fait de nombreux dégâts, au niveau sanitaire, psychique et social, mais elle aura aussi permis de faire émerger ou avancer, avec une efficacité remarquable, un certain nombre d'initiatives, et de mettre en lumière l'engagement sans faille de l'équipe de collaborateurs socio-sanitaires œuvrant 365 jours par an au Quai 9. La deuxième vague a d'ores et déjà fait son apparition ; nous restons cependant sereins, engagés et disponibles, soutenus par le Service du Médecin Cantonal.

Soutenez Première ligne

En devenant membre
CHF 50.-/an
pour une personne
physique

CHF 100.-/an
pour une personne morale

En faisant un don
Banque Cantonale de Genève
IBAN:
CH46 0078 8000 K327 9090 7

Plus d'infos sur
www.premiereligne.ch

Vous êtes une association ou entreprise ?
Vous souhaitez faire imprimer des badges pour un événement ou un anniversaire ?
Ecrivez-nous à :
pole@premiereligne.ch

première ligne



TRIBUNE OUVERTE

Témoignage d'Anthony (propos recueillis par Gloria Jimenez)

Je m'appelle Anthony, j'ai 43 ans, je suis d'origine espagnole, j'habite Genève depuis un moment et je constate que, depuis une année, la police mise beaucoup sur la répression, voir qu'elle fait preuve d'un acharnement systématique.

De Dardagny à Cornavin, le train arrive normalement sur la voie No 5 mais il survient parfois qu'il soit acheminé vers les voies No 7 ou No 8 qui se trouvent sur la partie française de la gare.

Ce jour-là, sans avoir rien demandé, je me suis retrouvé sur la voie No 7. A l'arrivée, je suis évidemment tombé sur les douaniers qui, à mon grand étonnement, ont décidé de procéder à un contrôle bien qu'ils connaissent la provenance du train.

Malgré que je dise provenir de la Plaine, j'ai eu droit à une fouille en bonne et dûe forme et nullement justifiée. Malheureusement, j'avais du CBD sur moi et ils l'ont saisi. Le produit a ensuite été analysé et j'ai écopé d'une amende de CHF 700.- pour avoir enfreint l'article No 5 de la loi sur l'import/export et répression comme si j'étais le Pablo Escobar de Genève – pour dire, ils m'ont même pris ma bouteille d'eau et ont analysé également le contenu ! Il s'agit là d'un abus de pouvoir caractérisé, étant donné que je me déplaçais sur le territoire suisse et que ce n'est pas moi qui ai décidé d'aller en France.

D'après moi, il n'y avait aucune base légale à cette fouille mais je suis fiché en tant que consommateur... Malgré cela, j'ai demandé de l'aide pour écrire une lettre au service des contraventions afin de faire recours.

Et l'amende a finalement été annulée !

Une année à défendre le droit des plus démunis

Sleep-In L'aventure du Collectif d'Associations pour l'Urgence Sociale s'est interrompue au mois d'avril, mais ses membres restent plus que jamais mobilisés pour que des solutions pérennes à la question du sans-abrisme puissent être trouvées.

Valérie Spagna
DIRECTRICE DE L'ACCUEIL DE NUIT À L'ARMÉE DU SALUT

Serge Longère
DIRECTEUR DE PREMIÈRE LIGNE

Tout a commencé bien avant le 2 avril 2019, mais cette date reste dans les mémoires comme celle où, au petit matin, le CAUSE (Collectif d'associations pour l'urgence sociale) a installé 200 tentes sur la plaine de Plainpalais. Cette action hautement symbolique a mis un coup de projecteur sur les invisibles: celles et ceux qui dorment dans la rue et qui n'ont que la trêve hivernale pour trouver refuge dans les abris PC gérés par la ville de Genève. Ce matin-là, le CAUSE disait «Non à l'ouverture saisonnière des hébergements d'urgence».

«Oui à une politique digne».

«Oui au droit à un toit pour tout un chacun».

Une météo défavorable tout début avril donnait l'occasion à ce collectif d'aller un peu plus loin et d'oser faire quelque chose: provoquer l'ouverture en moins de 24 heures d'une halte de nuit sous la bienveillance de l'équipe du CARE; une halte de nuit gérée de ma-

nière bénévole dans un premier temps, avant d'obtenir des financements permettant d'engager des professionnels.

Les premières semaines, ce fut la valse de la recherche de fonds, de l'embauche de collaborateurs-trices et de deux directeurs, mais aussi de la recherche de lieux pour accueillir au total 130 personnes chaque soir. Des rencontres avec l'église protestante de Genève ont permis d'obtenir des lieux d'hébergement au caractère précaire, sans douche. Puis deux autres lieux pour les publics spécifiques que sont les femmes et les consommateurs de drogues ont été aménagés.

D'avril 2019 à mars 2020, les mises à l'abri se sont organisées chaque soir. Elles ont permis de redonner des forces aux personnes accueillies et de leur faire envisager autrement le cours de la journée d'après. Le rapport d'activités établi par le CAUSE relate les éléments quantitatifs de cette aventure qui aura duré près d'une année, mais les apports qualitatifs ont été visibles quotidiennement au sein des structures d'accueil de jour. Les professionnels ont pu trouver des femmes et des hommes plus reposés, plus enclins à effectuer des démarches de réinsertion socio-médicales

et moins submergés par des consommations excessives nocturnes que ce soit d'alcool ou d'autres substances. Au sein du Quai 9, cela aura provoqué moins d'actes de violence, avec des personnes accueillies plus calmes, plus patientes et se sentant plus en sécurité.

Puis, l'épidémie du COVID-19 s'est installée ici en Suisse, au cœur de Genève, comme partout ailleurs. Cette épidémie a tapé fort. Elle a concerné tout le monde et en priorité les plus vulnérables, les plus démunis, ces hommes, ces femmes que les dispositifs du CAUSE ont accueillis chaque soir pour la nuit avant de repartir au petit matin. Fort de son expérience, le CAUSE a rapidement proposé à la Ville de Genève la réquisition de chambres d'hôtel pour pouvoir y loger les 130 personnes accueillies jusqu'alors au cœur des temples, priviliégiant un accueil individuel mais aussi un accueil 24h/24. Au-delà de l'accueil des personnes qui nous semblait correspondre le mieux aux mesures sanitaires préconisées il nous est apparu comme important également de tenir compte des difficultés des hôteliers et de mettre ainsi en place une économie solidaire en cette période si incertaine. Au fil des jours, la solution qui

a émergé et s'est concrétisée a été la réquisition par la Ville de Genève de la Caserne des Vernets, lieu si convoité il fut un temps par les associations œuvrant dans l'hébergement d'urgence. Le 31 mars, date habituelle de la fermeture des abris PC après la trêve hivernale, la Caserne des Vernets a ainsi ouvert ses portes pour y accueillir le temps de l'épidémie quelque 230 personnes et une unité pour 50 personnes malades.

L'aventure du CAUSE s'est donc mise entre parenthèses autour du 20 avril. Les contrats de travail des 45 collaborateurs-trices se sont achevés, les personnes accueillies jusqu'alors ont été orientées vers le seul lieu d'accueil géré par la Ville de Genève. Seul le projet Sleep-In femmes s'est prolongé sous l'impulsion de l'Armée du Salut qui a pris la décision d'accueillir 10 femmes au sein de l'hôtel Bel'Espérance.

Fort de cette aventure extraordinaire à défendre le droit des plus démunis autour de la question du logement, le CAUSE est venu souligner, si besoin était, que le droit à avoir un toit sur la tête est un droit constitutionnel et que sans l'application de ce droit pour tout un chacun nulle

insertion n'est possible. Les acteurs du CAUSE espèrent vivement que puisse s'imposer enfin ici en Suisse et à Genève la politique «du logement d'abord».

A l'heure où s'écrit cet article, le dispositif de la Ville de Genève est sur le point de fermer ses portes. Les inquiétudes remontent, les incertitudes reprennent de la vigueur et la question du sans-abrisme reste entière. Prochainement les discussions avec la Ville de Genève, le Canton, l'Association des Communes Genevoises vont reprendre. La question des sans-abris est encore plus que jamais présente sur le territoire, l'épidémie Covid-19 ayant accentué pour certains le seuil de précarité.

Elles et ils sont encore plus nombreux dehors aujourd'hui qu'elles-ils ne l'étaient hier.

Pour répondre au mieux aux besoins soulevés, le CAUSE souhaite s'associer avec l'ensemble des partenaires de la ville, des villes voisines et du Canton pour trouver de véritables réponses dignes. Nous souhaitons que ces réponses puissent être multiples (Halte de nuit, Sleep-In, hébergements d'urgence, stabilisation, logements relais etc.).

Avec cet article, nous souhaitons reprendre l'essentiel de la phase une de l'histoire du CAUSE. Nous voulions également remercier chaleureusement l'ensemble des collaborateurs qui ont participé à cette aventure humanitaire, les églises qui nous ont soutenu avec le prêt de leur lieu, les partenaires avec lesquels nous avons collaboré, les interlocuteurs de la Ville de Genève, du Canton qui nous ont, avec leur écoute bienveillante, accordé des financements et des promesses d'avancées politiques sérieuses sur cette thématique. Nous souhaitons enfin remercier ces femmes et ces hommes qui nous ont fait confiance. Tous ces invisibles qui désormais ne passeront plus inaperçus.

La question du sans-abrisme n'épargne aucun pays, aucune région du globe et il est assez peu envisageable que ce phénomène aille en diminuant. C'est une véritable politique de solidarité, de bienveillance et d'égalité qu'il est nécessaire, à présent, de mettre en place. Des réponses adéquates que l'ensemble des responsables politiques doivent prioriser pour admettre que la planète est à toutes et tous, ou à personne.

Atelier d'écriture

Gloria Jimenez
SECRÉTAIRE POUR LE PÔLE, BIOGRAPHE ET ANIMATRICE D'ATELIERS D'ÉCRITURE EXISTENTIELLE

Dans «Soleil d'insoumission» Paul Valet, poète français d'origine russe, a écrit un texte où les faits graves côtoient les presque futiles ou carrément fous, où l'on trouve des provocations gratuites, de l'accumulation, de l'analogie, des répétitions, des associations subjectives...

Dans le cadre de l'atelier d'écriture du mois de juin sur le thème des 4 piliers, les usagers ont écrit un texte à la manière de Paul Valet.

Et je dis NON ...

Je dis NON aux regards des passants quand je suis au Quai 9
Je dis NON à mentir à mes proches pour pas qu'ils me jugent
Je dis NON aux premières impressions
Je dis NON à la taxe sur les cigarettes
Je dis NON à la méchanceté et rabaissement de mon frère
Je dis NON à l'indifférence de ma mère
Je dis NON à l'abus de pouvoir des autorités
Je dis NON à la torture, aux abus sexuels, émotionnels et physiques
Je dis OUI à la joie et l'humour et à la bonne humeur

SAVITA

Et je dis NON ...

Je dis NON à l'ignorance, à la méchanceté et à la fausse pitié
Je dis NON à la pluie glaciale, aux chaussettes mouillées et aux bancs gelés
Je dis NON à l'isolement forcé et inutile, au Covid et à la peur de tousser en public
Je dis NON à la peur
Je dis OUI à l'humanité

ARMAND

L'intégration du modèle d'insertion sociale au sein du pilier réduction des risques et d'aide à la survie ou un 5^E pilier ?

Étude Cet article est le fruit d'une trentaine d'entretiens menés auprès d'intervenants associatifs, médicaux et politiques dans le canton de Genève dans le cadre d'une thèse de doctorat en socioéconomie à l'université de Genève sous la supervision du Prof. Jean-Michel Bonvin.

Gwenaëlle Bhasin
CRIMINOLOGUE
ASSISTANTE/DOCTORANTE FNS
INSTITUT DE RECHERCHES SOCIOLOGIQUES (IRS)

La politique des 4 piliers a parcouru du chemin, adopté par le conseil fédéral en 1994, par le conseil national en 2006 et finalement inscrite dans la loi en 2008¹. Sur ces 30 dernières années, la réduction des risques et les traitements de substitution n’ont plus besoin de prouver leur efficacité.

Née d'une urgence sanitaire en réponse à l'épidémie du SIDA, elle a été intégrée aux autres piliers à la fin des années 80. Cependant, cette dernière décennie marque une stagnation, voire un certain flou au sein de la politique «drogue». Force est de constater le décalage entre l'attribution des objectifs inscrits au sein de la loi sur les stupéfiants (LStup) et les fonctions réellement exercées par les intervenants sociaux et médicaux. Les modes de consommation ont également évolué donnant le choix aux usagers entre une consommation contrôlée ou l'arrêt progressif de la consommation tendant vers l'abstinence.

Plusieurs choix s'offrent à l'usager

Pour la majorité des intervenants: «Il s'agit le plus souvent d'un choix qui s'inscrit dans un projet de vie propre à chaque individu». Ce choix s'inscrit tantôt dans le pilier réduction des risques, tantôt dans un projet thérapeutique ou encore sur les deux versants. D'une part, les réductionnistes aident à maintenir un niveau de vie décent et digne où la consommation fait partie intégrante du quotidien de l'usager. D'autre part, les thérapeutes offrent le choix entre une consommation contrôlée à travers le traitement de substitution et une diminution progressive de la consommation au sein d'une approche systémique et/ou psycho-éducative de l'usager. De nos jours, le pilier thérapie et réinsertion est orienté vers une réflexion de soin commune aux différents acteurs de la santé. Pour les intervenants du corps psycho-médical, l'accompagnement se base sur le modèle biopsychosocial avec un accent plus marqué sur la «prise en soin».

Le premier programme de méthadone en Europe a vu le jour en 1977 avec le

Dr Jean-Jacques Déglon, psychiatre, fondateur et directeur de la Fondation Phénix à Genève (Touzeau D. et Arnold-Richez F., 2003). Les traitements de substitution évoluent dans un contexte de réduction des risques mais font partie intégrante du pilier thérapie et réinsertion. J'ai pu observer que la frontière entre ces deux piliers peut amener à certaines confusions.

Vers une évolution des dispositions fédérales actuelles...

La réduction des risques, indépendamment des autres piliers, peut-elle offrir un accompagnement social à part entière et s'inscrire dans un modèle d'intégration? En effet, l'intégration sociale, entrée en vigueur le 1er janvier 2010, est précisée dans le pilier thérapie et réinsertion (Art. 3d1 *Prise en charge et traitement*) et non dans celui de la réduction des risques et aide à la survie. Or, de par leur proximité avec les usagers, les intervenants de terrain tentent d'apporter des réponses en termes d'insertion. Pour les acteurs d'associations, l'échange de seringues, la prévention au sein d'un cadre sécurisant,

l'écoute, l'accueil de la personne sans porter de jugement font partie de leur travail journalier. Cependant, leur rôle «d'accompagnant social» se trouve limité par les dispositions fédérales actuelles.

Aujourd'hui, de nouvelles dimensions problématiques à l'addiction apparaissent clairement: la précarité, le maintien des droits sociaux, le logement, le regard de la société etc. Celles-ci reflètent toujours des inégalités dans les conditions de vie des usagers.

L'usager doit être considéré dans un ensemble de facteurs environnementaux c'est-à-dire en tenant compte de ses compétences et qualifications dans un contexte propice à un choix libre (J-M. Bonvin, 2017).

Un volet social indépendant des 4 piliers ?

Et si on réfléchissait à cette dimension sociale à part entière? Un 5^e pilier ou une complémentarité au pilier réduction des risques; celui de l'intégration sociale ou d'insertion dans un contexte de réduction des risques?

Un cinquième pilier, celui du social a déjà été discuté

par certaines associations. La plupart des intervenants sont favorables à l'émergence des aspects sociaux. Cependant, le caractère trop général de ce pilier en dissuade d'autres. Bien sûr les aspects sociaux sont présents au sein des 4 piliers existants, le plus souvent de manière transversale. Cependant, ne faut-il pas structurer et apporter un cadre normé qui délimiterait les fonctions et rôles de chaque intervenant social, notamment pour les réductionnistes? C'est-à-dire aller au-delà de la prévention et de l'atténuation de la dégradation de leurs conditions médicales et sociales (Art.3g *Tâches des cantons*) en accompagnant les usagers dans les démarches administratives mais aussi dans des projets de vie professionnels, artistiques, culturels etc. Pour un conseiller d'Etat: «Le maintien d'un statut social et économique des usagers est essentiel». De plus, la dignité humaine doit être respectée et protégée².

L'actuelle volonté institutionnelle est de responsabiliser l'usager de substances psychotropes illicites. Elle doit pouvoir ouvrir un panel de portes d'entrée. C'est

pourquoi une collaboration en réseautage plus étroite entre les thérapeutes et les réductionnistes serait favorable à l'objectif commun: celui de l'intégration sociale de l'usager de substances illicites dans notre société. Le regard de la société ne peut évoluer que si l'espace constitutionnel évolue avec son temps.

¹ Sources GREA
² Art.7 du chap.1 «Droits fondamentaux» de la Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999.

Bibliographie:

- Savary, J-F. *La politique des 4 piliers enfin acceptée par le National: le pragmatisme triomphe de l'idéologie!* Actualité sociale n°7, 2007 ;
- Loi fédérale sur les stupéfiants et les substances psychotropes du 3 octobre 1951 (Etat le 1^{er} février 2020);
- Touzeau D. et Arnold-Richez F., *Témoin et acteur d'une révolution: celle des traitements par la méthadone.* Le Courrier des addictions (5), n° 4, octobre-novembre-décembre 2003 ;

A quand le grand décroisonnement des 4 piliers ?

Entretien Repenser la politique des drogues

Propos recueillis par Gloria Jimenez-Théaulaz auprès de Loïc Stefan

COLLABORATEUR SOCIO-SANITAIRE AU QUAI 9

Cela fait dix ans que je travaille pour le pilier RdR (réduction des risques) et j'ai pu observer, qu'au départ, les piliers ayant besoin d'une identité propre exploitaient peu de passerelles entre eux.

Pourtant, au fil du temps, j'ai constaté que des outils pouvaient être partagés selon les structures et la sensibilité de leur dirigeant. Certains ont d'ailleurs déjà commencé le décroisonnement à l'image de la prison de Champ Dollon – pilier répression - ou du service d'addictologie des HUG

– pilier thérapeutique - qui distribuent des kits de matériel stérile, des boîtes «Flash» conditionnées par nos usagers.

Dans ce glissement, on peut également signaler des structures comme Première ligne qui s'est intéressée au pilier de la prévention au travers des milieux festifs, ou encore au suivi social et à l'accès au traitement, des moyens d'insertion propres au pilier thérapeutique.

Quoi qu'il en soit, on s'aperçoit que bénéficier d'un traitement, de minima sociaux ainsi que d'un logement peut atténuer les risques même lors d'une consommation active. Que le mandat répressif complé avec un mandat de proxi-

mité au travers de la police municipale agit finalement de manière préventive et effectue des relais vers des structures qui réduisent les risques.

J'imagine ici quelle pourrait donc être l'évolution des 4 piliers, quelles interactions et mutualisations de moyens pourrait-on mettre en place pour une prise en charge globale de l'usager et je pose les questions suivantes:

- Est-ce que l'accès à un traitement d'urgence pourrait être délivré par une structure RdR alors que cela appartient au pilier thérapeutique? A quand la Méthadone à Première ligne?
- Est-ce que travailler sur des items sociaux avant de

s'intéresser au volet thérapeutique ne serait-il pas bénéfique dans les structures de réduction des risques. Exemple «Toits D'abord»? Qu'est-ce qui empêche les autres piliers de s'occuper de ce volet-là?

- Est-ce que les piliers prévention et répression ne pourraient-ils pas travailler main dans la main? La police de proximité essaie déjà d'orienter les personnes vers notre structure au lieu d'amender systématiquement. Pourquoi un TSHM (travailleur social hors murs) ne pourrait-il pas travailler en binôme avec la police?
- Est-ce qu'un encadrement du marché de la drogue pourrait changer le mandat de la répression? Ne

devrait-on pas dépénaliser, voir légaliser?

- L'accès au matériel stérile est le mandat de la RdR, qu'est-ce qui empêche les autres piliers de distribuer du matériel?
- Le travail sécuritaire lié à la consommation de drogue pourrait aussi être effectué par les structures concernées par les autres piliers? Notre propre structure ne participe-t-elle pas déjà à une régulation sociale?
- Le travail de rue et l'information font partie des missions de la prévention, pourquoi toutes les structures ne pourraient-elles pas en faire?

En définitive, ne pourrait-on pas aller plus loin dans nos

mandats respectifs et collaborer transversalement dans le souci de cette prise en charge globale de l'usager? Quels moyens peut-on mettre en place pour les personnes consommatrice de drogues?

Qu'on le veuille ou non, les quatre piliers sont imbriqués d'une certaine manière et on constate sur le terrain que la vie de l'usager n'est pas statique, celui-ci navigue, en général, entre les différentes structures représentant bien souvent ces 4 piliers.

Dans les faits, un certain décroisonnement est déjà en marche...

Brassage de bière avec des usagers

Atelier Projet de mobilisation et de communication pour la journée «Support. Don't punish»



Linda Zehetbauer
et David Sensibile
COLLABORATEURS SOCIO-SANITAIRES
AU QUAI 9

L'idée de brasser notre propre bière avec des usager.e.s de drogues est née lors de la préparation de la journée «Support. Don't punish», journée mondiale revendiquant les droits des usager.e.s de drogues et une politique basée sur les droits de l'homme et du respect des consommateur.trices. Les actions lors de cette journée mondiale finissent habituel-

lement avec un moment de convivialité et de rencontre entre usager.e.s, voisin.e.s, travailleurs.euses sociaux.ales, infirmier.e.s, politicien.ne-s et ami.e-s au Quai 9. Nous avons eu cette idée un peu folle de proposer notre propre bière lors de cet événement.

Après avoir discuté avec Fabio D'Onofrio, brasseur indépendant de la microbrasserie Genevoise «Bières du Niton», nous nous lançons le défi d'un brassage participatif. Les enjeux ne sont pas des moindres: mobilisa-

tion des usager.e.s pour une journée entière de brassage, engagement financier pour payer le brasseur et la bière (il fallait faire 240 litres!), trouver un nom, une ligne graphique pour l'étiquette, communiquer dans le quartier et dans l'entourage, bien évidemment ne pas «rater» la bière, parce que même sous surveillance du brasseur, on n'est jamais à l'abri d'une mauvaise manipulation et tout cela dans un délai très court.

La direction nous a soutenu dès le début, c'est ainsi que nous prenons rendez-vous mercredi 27 mai, à 9h, pour une journée découverte mais surtout pour brasser la première bière artisanale de l'histoire de l'association Première Ligne à la brasserie «les Bières du Niton» avec notre brasseur du jour, Fabio D'Onofrio. Avant de commencer, il nous fait un tour du propriétaire tout en nous expliquant les différentes étapes à observer durant la journée pour brasser notre bière selon notre goût. Nous commençons la cuisson du mélange de blé de malt, d'orge et d'eau.

A midi, nous partageons tous ensemble le menu du jour lors d'un moment convivial dans le restaurant qui se trouve directement à côté de la brasserie. Une fois le repas dégusté, les cafés bus, nous nous activons pour réa-

liser les dernières étapes du brassage, notamment verser progressivement les sachets de houblon secs pour obtenir ce goût fruité que nous avons choisi pour la bière spéciale Quai 9. La journée s'achève vers 17h après avoir nettoyé les cuves et le sol, tout cela dans une ambiance détendue et nous partons bien fatigués, mais surtout fiers d'avoir participé à ce projet ambitieux. Prochain rendez-vous à la brasserie, deux semaines plus tard pour la mise en bouteille, toujours avec la participation des usager.e.s.

Le 26 juin, journée mondiale «Support. Don't punish», dès 11h, nous sommes présent-e-s derrière notre stand d'information sur la place des Grottes, en parallèle nous démarchons les bars et les commerçants des alentours pour leur faire découvrir notre produit et qu'ils puissent proposer notre bière à leurs client.e.s afin de renforcer la visibilité de cette journée, mais également de créer des liens avec ces acteurs du quartier. Dans le même temps, l'équipe du Quai 9 poursuit son action journalière à Première Ligne pour les usager.e.s. Au premier étage, Gloria et Luviana s'activent avec des usager.e.s pour préparer l'apéro dînatoire qui aura lieu le soir-même au Quai 9. A 18h30, tout est en place et nous sommes impatients d'accueillir nos visiteurs et de leur faire goûter

pour la première fois cette bière du Quai 9, nommée «la DécouVerte» (selon l'idée d'un usager).

La soirée fut un vrai succès, de belles rencontres ont eu lieu et nous avons pu créer et renforcer des liens entre les usager.e.s et les visiteurs.euses de cette soirée.

Comment s'inscrit un projet comme celui-ci dans l'optique de la réduction des risques? Selon la définition du GREA, la réduction des risques «...désigne communément l'ensemble des programmes, des prestations et des pratiques qui visent à réduire les dommages associés à l'utilisation de substances psychoactives, par des personnes qui sont dans l'incapacité ou qui n'ont pas la volonté de cesser de consommer...». Les prestations de Première Ligne visent d'un côté à réduire les dommages liés à la consommation sur un plan somatique, mais également à réduire les dommages liés à la désaffiliation et l'exclusion des consommateur.trices dans la société. Pour ce faire, le pôle de valorisation propose des ateliers permettant à nos usager.e.s de sortir momentanément de leur routine chronophage de recherche et de consommation de produits. Cela leur permet de vivre des moments différents, agréables et actifs, en participant à des projets comme le brassage de la bière, mais également aux

autres ateliers comme la menuiserie, les ateliers créatifs, la table d'hôte, etc. Ces actions mobilisent les usager.e.s et les aident à sortir progressivement de leur exclusion, d'augmenter leur bien-être et leur estime de soi.

Un projet comme le brassage permet aux participant.e.s de ne pas seulement mobiliser leurs compétences psycho-sociales, mais également de (re)créer un lien avec le monde du travail dans un contexte professionnel (la microbrasserie), de rencontrer de nouvelles personnes hors réseau et participer à la réalisation de bout en bout d'un beau produit, qui valorise l'usager.e et son association.

En conclusion, cette journée «Support. Don't punish» est un bel exemple de ces moments magiques, dont nous nous émerveillons de par cette mobilisation avec les usager.e.s. C'est grâce à ceux et celles qui ont été actifs pour les préparatifs de cette journée, que ce soit en brassant la bière, en s'activant dans la cuisine, au stand d'information, au bar ou au nettoyage que cet événement s'est terminé avec une fête très joyeuse, colorée, si riche en échanges et convivialité. Une vraie «découVerte», cette rencontre pour nos invité.e.s! Nos usager.e.s peuvent en être fiers!

Cuisine créative et table d'hôtes

Atelier mensuel La préparation par les usager.e.s d'un menu complet à partager



Gloria Jimenez-Théraulaz
CHARGÉE DU PROJET ET ENCADREMENT DES
ATELIERS

Entre 1930 et 1939, Johan Simon et son épouse, les grands-parents de Roger Frauchiger - bénévole à Première ligne - tenaient une pension-restaurant au 6 rue de la Pépinière. Faute de clients, essentiellement les pensionnaires qui construisaient la gare et qui ont été mobilisés à cause de la guerre, la famille Simon a été forcée de vendre.

Soixante ans ont passé et la pension de famille a laissé la

place au Quai 9, où il est proposé depuis le début de l'année, une table d'hôte pour recevoir les usagers. Alors, la salle de conférence se transforme - les tables s'habillent de belles nappes, se parent de fleurs et les petits plats rejoignent les grands. Une bonne bouteille vient agré-menter un repas composé d'une entrée, un plat principal et un dessert. «on se croirait à un repas de Noël ou d'anniversaire» s'exclament les invités du jour. Et on retrouve l'ambiance pension de famille avec de grandes tableées animées qui permettent de faire connaissance autrement.

Le projet a émergé après avoir constaté que les usagers avaient toujours énormément de plaisir à participer à la création de buffet pour les diverses manifestations qui rythment l'année.

L'atelier cuisine créative est un concept positif qui propose un espace d'expression, de bien-être physique mental et social et contribue à modifier le regard sur soi. Cette activité, non rémunérée, permet de:

- mobiliser des compétences oubliées, ou acquérir de nouvelles habiletés;
- retrouver ou se familiariser avec le travail en équipe et instaurer un rythme;
- développer les capacités de concentration, du respect des consignes;
- réinvestir un lieu d'échange, de socialisation, rompre avec l'isolement, partager;
- participer à la vie de l'établissement;
- se décentrer momentanément de la consommation.

Cela favorise également la motivation au changement, à

l'image de ce jeune pizzaiolo qui, lors d'une soirée pizza de l'association, a renoué avec ses compétences oubliées et le plaisir de cuisiner. Le déclic l'a poussé à retourner auprès de sa famille dans le sud de la France où celle-ci tient un restaurant.

Pour le travailleur social invité à la table d'hôte, cela permet d'expérimenter une autre dimension de l'association et poser un regard différent sur l'usager.

En pratique

Les ateliers ont lieu le jeudi en début de mois et les cuisiniers volontaires doivent s'inscrire dès le mardi précédant l'atelier. Le menu est convenu à ce moment-là, en fonction de l'arrivée de la marchandise disponibles auprès de la banque alimentaire «Partage».

Dans tous les cas, l'animatrice accompagne les envies et en cas de panne, offre des suggestions et effectue des achats complémentaires si besoin. Les cuisiniers du jour ont la liberté d'inviter une à deux personnes: un membre de la famille, du réseau ou un ami. L'association, elle, réserve une place à un collègue et à un membre du réseau.

Le jeudi en question, les personnes arrivent à 9h30 et se retrouvent dans la salle de conférence transformée en cuisine pour l'occasion, avec ses plaques électriques et à induction ainsi que tout le matériel nécessaire pour la cuisine et la pâtisserie.

L'atelier cuisine s'achève vers 12h30 et la cuisine est alors démontée. On débarrasse, on nettoie et on se dépêche de dresser les tables pour ac-

cueillir les hôtes qui arrivent à 13h00.

Pour certains c'est un luxe de se retrouver autour de la table car cela fait très longtemps qu'ils n'ont pas mangé assis, avec nappes et couverts, a fortiori au restaurant....

Vers 14h30, le restaurant éphémère laisse à nouveau la place à la salle de conférence qui retrouve ses fonctions.

Chaque table d'hôte est unique et permet de partager des instants émouvants et privilégiés avec des usagers qui prennent le temps de se poser, discuter, partager dans une ambiance conviviale, chaleureuse, détendue, quasi familiale.